



Foire aux questions – T2 2007

1. Pouvez-vous commenter le rendement de Marchés de détail CIBC au deuxième trimestre?

Nos activités de détail maintiennent un bon rendement dans l'ensemble. Au deuxième trimestre, le bénéfice net de Marchés de détail CIBC s'est établi à 583 millions de dollars, en hausse de 35 % en regard de la même période de l'exercice précédent.

La croissance des volumes, la réduction de nos impôts et taxes de même que l'acquisition d'une participation majoritaire dans FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean) ont contribué à ce résultat.

Au deuxième trimestre, Marchés de détail CIBC a dégagé des revenus de 2 189 millions de dollars, une augmentation de 10,8 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Notre part de marché a augmenté au cours du trimestre dans des secteurs clés comme ceux des dépôts, des CPG et des prêts hypothécaires.

Notre segment de cartes de crédit est le leader du marché canadien et continue de croître selon nos attentes. Les prêts sur cartes de crédit au Canada ont progressé de 3,2 % par rapport au premier trimestre de 2007 et de 10,6 % par rapport au deuxième trimestre de 2006.

Les biens administrés par CIBC Wood Gundy ont dépassé 120 milliards de dollars pour le trimestre. Les actifs sous gestion détenus dans des fonds communs de placement et des comptes gérés se sont établis à 61,1 milliards de dollars au cours du trimestre, en hausse de 9,7 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Dans le domaine du crédit personnel, l'accent mis sur la qualité du crédit a entraîné une diminution des pertes sur prêts par rapport à l'exercice précédent, mais aussi une croissance des revenus inférieure à celle du marché.

Nous nous attendons à ce que la croissance globale des revenus tirés de nos activités de crédit personnel reprenne et converge vers les niveaux sectoriels au fur et à mesure que les moyens pris pour améliorer notre profil de risque feront effet.



2. Quelle a été la contribution de FirstCaribbean aux résultats du deuxième trimestre?

FirstCaribbean, qui a annoncé ses résultats du deuxième trimestre le 31 mai 2007, a déclaré un bénéfice net de 60 millions de dollars US. Les résultats enregistrés par FirstCaribbean au deuxième trimestre sont publiés sur son site Web à l'adresse www.firstcaribbeanbank.com.

Les résultats de FirstCaribbean sont inclus dans les résultats du segment Marchés de détail CIBC, à la page 6 de l'Information financière supplémentaire du deuxième trimestre de 2007.

Du 1^{er} novembre 2006 au 22 décembre 2006, nous avons continué de comptabiliser notre participation de 43,7 % dans FirstCaribbean à la valeur de comptabilisation. La quote-part de la Banque CIBC du bénéfice net de FirstCaribbean durant cette période est incluse au poste Divers de Marchés de détail.

Le 22 décembre 2006, la Banque CIBC a pris le contrôle de FirstCaribbean en acquérant 90 % de la participation de Barclay's Bank PLC dans FirstCaribbean, ce qui constitue une participation supplémentaire de 39,3 %.

Le 2 février 2007, nous avons acquis une participation additionnelle de 8,5 % dans FirstCaribbean, ce qui a porté notre participation totale à 91,5 %.

Par suite de ces opérations, nous avons consolidé les résultats de FirstCaribbean au deuxième trimestre compte tenu de notre participation de 91,5 %. La totalité des revenus de FirstCaribbean est incluse dans les revenus de Marchés de détail, la totalité des frais autres que d'intérêts, de la provision pour pertes sur créances et de la charge d'impôts de FirstCaribbean est incluse à chacune des lignes correspondantes et une part de 8,5 % du bénéfice net de FirstCaribbean est incluse à la ligne des participations sans contrôle.

De plus, l'actif net acquis inclut un actif incorporel au titre des dépôts de base de 248 millions de dollars, qui fait l'objet d'un amortissement de 12 % par année, selon la méthode de l'amortissement décroissant à taux constant. Ces frais d'amortissement sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.



3. Pouvez-vous commenter le rendement de Marchés mondiaux CIBC durant le trimestre et vos perspectives pour le reste de 2007?

Les priorités de Marchés mondiaux CIBC sont les suivantes :

- 1) Investir dans les activités essentielles au Canada pour accroître la valeur de l'entreprise.
- 2) Positionner les activités dans la région des États-Unis pour maintenir la rentabilité.
- 3) Cibler les groupes de clients émergents et les opérations structurées pour assurer la croissance.

Durant le trimestre, nous avons fait des progrès relativement à ces priorités.

Au Canada, des volumes élevés de nouvelles émissions d'actions canadiennes ont été enregistrés. Nous avons participé à 85 offres, y compris à titre de souscripteur principal pour d'importantes offres pour le compte de Fortis, d'Enbridge et d'Enerplus, et avons conseillé Shell Canada sur l'achat d'une participation minoritaire par sa société mère, Royal Dutch Shell.

Nos activités dans la région des États-Unis ont été rentables durant le trimestre et ont progressé au cours de la dernière année. Le rendement de nos opérations de financement immobilier et de services de banque d'affaires a été particulièrement soutenu. Dans le secteur du financement immobilier, nous avons conclu, à titre de cosyndicataire chef de file en collaboration avec JP Morgan, une émission de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de 3,9 milliards de dollars.

À l'échelle internationale, nous continuons de tirer parti de notre plateforme nord-américaine pour appuyer nos activités en Europe, en Asie et en Israël. En Chine, nous misons sur les possibilités de services bancaires d'investissement dans les quatre secteurs suivants : soins de santé, énergie de remplacement, éducation et services aux entreprises. Jusqu'à maintenant cette année, nous avons participé à treize opérations de prise ferme d'actions pour des sociétés chinoises émettant en Amérique du Nord, y compris huit au deuxième trimestre.

Nos perspectives économiques pour le reste de 2007 continuent de laisser entrevoir une croissance modérée. Bien que les activités liées aux services bancaires d'investissement et aux marchés financiers soient, par définition, difficiles à prévoir, la liquidité des marchés et les activités de fusions et d'acquisitions devraient demeurer robustes. À notre avis, il est peu probable que le nombre record de nouvelles émissions d'actions observé au deuxième trimestre se poursuive aux troisième et quatrième trimestres. Le cycle du crédit devrait demeurer généralement favorable à court terme, mais il est peu probable que le faible niveau actuel des taux de défaillance des entreprises se maintienne à long terme, en particulier en raison de la hausse des activités d'acquisition par emprunt à l'échelle mondiale.



4. Pourquoi la provision spécifique de Marchés de détail CIBC était-elle si élevée durant le trimestre écoulé? Avez-vous éprouvé les mêmes problèmes que dans vos portefeuilles de prêts non garantis? À quoi peut-on s'attendre à l'avenir?

La provision pour pertes sur créances ciblée de 50 à 65 points de base des prêts et acceptations nets est un objectif à moyen terme pour le cycle. Durant la diffusion Web des résultats du premier trimestre le 1^{er} mars, nous avons déclaré nous attendre à ce que nos pertes sur créances tendent à la hausse vers l'extrémité inférieure de cette fourchette au cours des trimestres à venir étant donné que les recouvrements et les reprises ne pourraient être maintenus aux niveaux actuels. Les résultats du deuxième trimestre sont conformes à nos attentes.

Les pertes sur créances de détail se sont établies à 182 millions de dollars au deuxième trimestre, en hausse par rapport aux pertes de 153 millions de dollars enregistrées au premier trimestre.

Cette hausse est principalement imputable aux facteurs suivants :

- Les pertes sur prêts sur cartes de crédit ont augmenté en raison de la croissance du portefeuille et d'une modification ponctuelle de la méthodologie. Les répercussions de cette modification se sont établies à 5 millions de dollars.
- Parallèlement à notre portefeuille de prêts non garantis, notre portefeuille PME a affiché une certaine volatilité au titre des pertes sur des créances du même cru. En raison de cette volatilité, combinée à des facteurs saisonniers, la provision a été augmentée au deuxième trimestre. Nous prévoyons une réduction des défaillances dans ce portefeuille d'ici la fin de l'exercice.
- Le rendement plus stable du portefeuille de prêts personnels non garantis s'est maintenu durant le trimestre. Compte tenu de cette amélioration, les réserves exigées au titre de la provision spécifique ont été réduites à nouveau ce trimestre, cette réduction étant toutefois plus faible qu'au trimestre précédent.
- Le portefeuille FirstCaribbean a été consolidé pour les trois mois du deuxième trimestre par rapport à un mois au trimestre précédent.

Pour le reste de 2007, les pertes sur créances de Marchés de détail CIBC devraient demeurer inchangées ou diminuer légèrement par rapport à celles du deuxième trimestre.



5. Pourquoi avez-vous réduit votre provision générale de 24 millions de dollars durant le trimestre?

La provision générale, une réserve constituée selon un modèle, est destinée à couvrir des prêts en difficulté dans notre portefeuille, qui n'ont pas encore été définis comme étant douteux.

Le niveau de ces pertes imprévues dans notre portefeuille régresse constamment, puisque nos portefeuilles de prêts aux grandes entreprises, prêts commerciaux, prêts hypothécaires et cartes continuent d'afficher des tendances stables et que les portefeuilles soumis à davantage de pressions, comme le portefeuille des prêts personnels non garantis, arrivent à échéance et deviennent plus stables.

Nous examinons régulièrement le niveau de la provision générale et la méthodologie avec nos vérificateurs et les organismes de réglementation et nous attendons à ce que la provision évolue en fonction de la taille et de la qualité de nos portefeuilles.

6. Pourquoi votre taux d'imposition réel était-il si faible?

Le taux d'imposition réel déclaré par la Banque CIBC pour le deuxième trimestre s'établissait à 10 %. Le taux d'imposition réel rajusté¹ de la Banque CIBC (calculé au moyen d'un ajustement de la charge d'impôts en fonction des recouvrements d'impôts et d'autres rajustements fiscaux importants) était de 15,1 %.

Le taux d'imposition réel rajusté (BIE)¹ de la Banque CIBC (calculé au moyen de la majoration du bénéfice et des impôts sur les bénéfices et des bénéfices exonérés d'impôts sur une base équivalente avant impôts) s'est établi à 24,5 %, après rajustements pour tenir compte des éléments indiqués à la page 47 de notre Présentation aux investisseurs des résultats du deuxième trimestre.

Le taux d'imposition réel de la Banque CIBC dépend de différents facteurs, notamment de la répartition géographique des activités, de l'évolution des opinions à l'égard des résultats des vérifications futures et des modifications aux taux d'imposition prévus par la loi.

Bien que les taux varient d'un trimestre à l'autre, nous estimons actuellement que le taux d'imposition réel durable rajusté se situera entre 20 % et 23 %, et que le taux d'imposition BIE durable rajusté se situera entre 24 % et 27 %. Ces taux sont déterminés en fonction des bénéfices estimatifs dans différentes administrations à court terme et en fonction des taux d'imposition en vigueur prévus dans ces administrations. L'incidence des éléments non récurrents est exclue.

¹ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR », pages 23 et 24, du Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2007.



7. Pourquoi n'avez-vous pas fractionné vos actions?

Nos priorités à l'égard des fonds propres et de notre bilan sont tout d'abord d'investir dans nos activités essentielles, puis d'évaluer d'autres possibilités de déploiement des fonds propres (accroissement des dividendes, rachats d'actions et d'autres occasions de placement externes).

En février, nous avons acquis une participation supplémentaire de 8,5 % dans FirstCaribbean International Bank, portant notre participation totale à 91,5 %.

En mars, nous avons annoncé une augmentation de 10 % de notre dividende de même que notre intention de continuer à examiner la possibilité d'autres augmentations durant l'exercice. Notre ratio dividendes-bénéfice (dividendes sur actions ordinaires payés en tant que pourcentage du bénéfice net après les dividendes et primes sur actions privilégiées) s'est établi à 33,7 % au deuxième trimestre, un taux supérieur au taux de 32,9 % enregistré au trimestre précédent, mais qui demeure inférieur au ratio cible à moyen terme de 40 % à 50 %.

En avril, nous avons annoncé notre intention de racheter, de temps à autre, à des fins d'annulation jusqu'à 10 millions d'actions ordinaires d'ici le 31 octobre 2007, ce qui représente environ 3 % de l'émission publique des titres de la Banque CIBC. Au 31 mai 2007, nous avons racheté approximativement 1,3 million d'actions.

Un fractionnement d'actions n'a aucune incidence sur le déploiement des fonds propres; nous mettons donc davantage l'accent sur les priorités mentionnées ci-dessus. Si la Banque CIBC décide de fractionner ses actions, l'annonce sera faite par voie de communiqué de presse.



Note sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris le présent rapport, dans d'autres dépôts auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations dans les sections « Le point sur les priorités d'entreprise », « Perspectives » et « Revue de l'état des résultats consolidé – Impôts sur les bénéficiaires » du présent rapport et d'autres déclarations concernant nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion des risques, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et perspectives pour 2007 et les exercices subséquents. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques, qui sont présentées dans la section « Perspectives » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous sommes en exploitation; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; la possibilité que le taux d'imposition réel normal que nous avons estimé ne soit pas atteint; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications.

Personnes-ressources, Relations avec les investisseurs :

John Ferren, vice-président, CFA, CA	416-980-2088
Valentina Wong, directrice en chef	416-980-8306
Numéro de télécopieur de Relations avec les investisseurs	416-980-5028
Visitez la section Relations avec les investisseurs à l'adresse www.cibc.com/francais	